Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 4 (1875)

Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPOSITIONS.

1. CANEVAS. — Le prinlemps. La nature sort de son sommeil..... Chant des oiseaux..... Sève des arbres..... Abeilles, grillons, etc. sortent de leur retraite. Sentiers couverts d'herbes, ruisseaux, bruit des insectes, brises printanières : tout annonce le printemps. Levez-vous, enfants, courez dans les vallons, cueillez des fleurs, etc., puis allez à l'école et remerciez Dieu de ses dons.

DÉVELOPPEMENT (1).

L'hiver a fui, la terre engourdie sort de son long sommeil; les oiseaux vifs et joyeux, font entendre leur premier chant; la sève monte dans les branches des arbres: voici le printemps. Les buissons commencent à se couvrir de fleurs odorantes, les abeilles laborieuses sortent de leurs ruches, et le petit grillon déserte le foyer. Ces prés, ces sentiers si nus en décembre, se couvrent d'herbes et de plantes grimpantes; ces ruisseaux changés en torrents fougueux par les pluies de l'hiver rentrent dans leur lit accoutuné, et le doux murmure du filet d'eau coulant sur les cailloux forme un concert harmonieux avec les mille bruits continuels des insectes, des feuilles agitées par les brises printanières.

Enfants, éveillez-vous de bonne heure, respirez l'air fortifiant du matin, courez dans ces frais vallons, hier encore si tristes et si sombres; cueillez, en gardant les troupeaux, quelques jolies fleurs pour vos mères et vos sœurs, puis, allez à l'école, remerciant Dieu de tous ses dons.

1. Grillon, petit insecte, vulgairement appelé cri-cri.

2. Foyer, lieu où on fait le feu.

3. Torrent, courant d'eau rapide et passager.

4. Concert, harmonie de plusieurs voix ou de plusieurs instruments exécutant chacun leur partie.

5. Brise, vent frais qui soufle sans violence.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Nous croyons savoir que le Comité de la caisse des Instituteurs a l'intention de convoquer une assemblée générale d'instituteurs pour discuter les nouveaux statuts qui viennent d'être élaborés.

Nous ne doutons pas que le Comité ne fasse coïncider cette assemblée avec celle de Guin, soit en vue d'avoir une nombreuse assistance, soit pour éviter aux instituteurs des dépenses et un déplacement inutiles.

— Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'exposition scolaire sera close le 5 juin. Ceux qui ne l'auraient pas encore

visitée ne doivent pas tarder de s'y rendre.

VAUD. — Le conseil d'Etat de ce canton présente au Grand Conseil un projet de loi sur l'augmentation des traitements des instituteurs. D'après ce projet, les traitements seraient portés: a 1400 et 900 fr. pour les instituteurs et les institutrices; à 900 et 500 fr. pour ceux qui ne sont pourvus que d'un brevet provisoire.

(1) On nous permettra de mettre à la suite de chaque canevas le développement qui pourra servir utilement de dictée.